

**ANNEE UNIVERSITAIRE
2025 - 2026**

B.P. 5085 Dakar-Fann

Tél. : (221) 33.825.47.20

Email : genie.mecanique@esp.sn

MASTER GENIE MECANIQUE

OPTION : ELECTROMECHANIQUE

**SPECIALITE OUVERTE POUR L'ANNEE
UNIVERSITAIRE 2025 - 2026 : ELECTROMECHANIQUE**

MODALITE DE SELECTION

Les candidats sont sélectionnés sur dossiers mais des tests d'entrées pourront également être exigés.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- une fiche de candidature remplie par le candidat (à télécharger sur la page Département Génie Mécanique du site www.esp.sn) ;
- une demande adressée au Chef du Département Génie Mécanique ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- les photocopies légalisées du BAC et des diplômes universitaires ;
- les relevés de notes universitaires et du BAC ;
- une photo d'identité (datant de moins de 3 mois et portant au verso le nom du candidat) ;

- les frais de dossier : 15 000 F CFA.

NB : Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

Date de dépôt des dossiers : A partir du 1er septembre 2025

Présélection des dossiers : Octobre 2025

Début des cours : Début du mois de novembre 2025

FRAIS ANNUELS DE FORMATION EN MASTER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026 :

- particulier :

Ressortissant UEMOA : 1 580 000 FCFA dont

* frais d'inscription : 140 000 FCFA

* Frais de formation : 1 440 000 FCFA (120 000 F × 12 tranches)

Ressortissant Hors UEMOA : 1 720 000 FCFA dont

* frais d'inscription : 280 000 FCFA

* Frais de formation : 1 440 000 FCFA (120 000 F × 12 tranches)

- Organisme ou Entreprise :

Ressortissant UEMOA : 2 260 000 FCFA dont

* frais d'inscription : 220 000 FCFA

* Frais de formation : 2 040 000 FCFA

Ressortissant Hors UEMOA : 2 610 000 FCFA dont

* frais d'inscription : 570 000 FCFA

* Frais de formation : 2 040 000 FCFA

Minimum exigé à l'inscription (Inscription + 1ère tranche + provision)

NB : Chaque étudiant devra signer avant le démarrage des cours, un engagement indiquant les modalités de paiement des frais de scolarité.

NB: Le taux "Organisme ou Entreprise" n'est appliqué que lorsque la prise en charge est au moins égale à 60 % du montant.

La provision faite à l'inscription sera déduite de la dernière tranche des frais de scolarité

Il est recommandé à l'étudiant de disposer d'un ordinateur portable.



UCAD ECOLE SUPERIEURE
POLYTECHNIQUE